

OBJET :

CREATION d'UN POSTE
d'INSTITUTRICE A
l'ECOLE J. FERRY

Le vendredi vingt quatre mars mil neuf cent soixante et un à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 19 Mars 1961.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, LANOUE, MOUCHOT, GUILLAUD, MONCRAND, LAMOUCHE, FONTANILLE, ETCHEBER, BERLAND, REIX, NARTEAU, GACHET, MENANT, BUJARD, GALLAND

Représentés : M. Rochedereux par Me Brenusseau
M. Biscaye par M. Meyer
M. Flahaut par M. Etcheber

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

L'Inspectrice Départementale des Ecoles Maternelles, par lettre du 6 février 1961, a demandé à M. le Maire que le Conseil Municipal se prononce sur la création à l'Ecole Maternelle, Jules FERRY, d'un nouveau poste.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la demande présentée par l'Inspectrice Départementale des Ecoles Maternelles le 6 février 1961,

VU la nécessité de créer ce nouveau poste à la suite des besoins scolaires en augmentation constante,

DECIDE ,

- de donner un avis favorable à la création d'un nouveau poste

...../.....

61.033

d'institutrice à la Maternelle du Groupe scolaire Jules FERY

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à ROYAN

les mêmes jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre

Pr le Maire

l'Adjoint Délégué,



Matras
M. MATRAS

Vu pour être annexé

à ma lettre

de ce jour.

La Rochelle, le... 21 AVR 1961

Le PRÉFET

Pour le Préfet :

Le Secrétaire Général,

L. LALANDE

POUR COPIE CONFORME,

Pour le Préfet et par délégalation :

L'Attaché, Chef du 2^e Bureau,



SOUS-PRÉFECTURE
DE
ROCHEFORT
AM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 25 avril 1961

Le SOUS-PREFET de ROCHEFORT

à

Monsieur le Maire

- ROYAN -

OBJET : Création d'un poste à l'école maternelle -

P. J. : 1

J'ai l'honneur de vous faire retour, sous ce pli, après visa, d'un exemplaire de la délibération en date du 24 mars 1961 par laquelle votre Conseil Municipal a sollicité la création d'une nouvelle classe à l'école maternelle Jules Ferry.

L'ouverture de cette classe figure sur les propositions de création qui ont été adressées par M. l'Inspecteur d'Académie à M. le Ministre de l'Education Nationale, lors du travail de révision de la carte scolaire.

LE SOUS-PREFET,

L. Vochel